



DOCUMENT DE PLAIDOYER BASE SUR L'ETAT DES LIEUX DE L'ESU AU BURKINA FASO

Comité de rédaction :

Président ,

Dr. (MR) KABORE Amado, Atelier de recherche sur l'éducation et la formation au Burkina Faso AREB)

Membres :

Représentant la DGESS/MEBAPLN :

BADO Badiou Lambert

Représentant le ST-ESU :

KABORE Yembi

Représentant les syndicats de l'éducation :

OUEDRAOGO Ouindemanéguédé Patrice

YONLI/ZOMODO Marie

Représentant la coordination de la CNEPT/BF

TRAORE Tahirou

NEBIE B. Modeste

Mai 2025

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AME : Association des mères éducatrices

APE : Association des parents d'élèves

APS : Association pour la Paix et la Solidarité

CAU : Classes alternées d'urgence

CN-EPT/BF : Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous du Burkina Faso

COGES : Comité de gestion

COVID-19 : Maladie à coronavirus 2019

EDI : Elèves déplacées internes

EIA : Education Interactive à l'Audio

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONG/ADF : Organisations non gouvernementale et Associations de développement et fondations

PAT : Plan d'action triennal

PDI : Personnes déplacées internes

PER : Programme d'éducation par la radio

PSEF : Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation

PTF : Partenaires techniques et financiers

SN-ESU : Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'urgence

SSA/P : Stratégie de scolarisation accélérée / Passerelle

ST-ESU : Secrétariat technique de l'Education en Situation d'urgence

TDR : Termes de référence

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

WASH : Eau, assainissement et hygiène

LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Situation d'exécution des activités de la SN-ESU sur la période 2019-2024.....	13
Tableau 2 : situation des activités partiellement réalisées (cibles non atteintes)	16
Tableau 3 : situation des activités de la SN-ESU programmées et non mises en œuvre sur la période 2019-2024.....	17
Tableau 4 : Evolution financière de la SN-ESU 2020-2024	20
Graphique 1 : La situation d'exécution globale des activités (année ?).....	12

REMERCIEMENTS

La Coalition Nationale pour l'Éducation Pour Tous au Burkina Faso (CN-EPT/BF) adresse tout d'abord ses sincères remerciements aux ministères en charge de l'éducation/enseignement pour leurs précieux appuis, tant technique qu'humain, tout au long du processus d'élaboration de ce document.

Elle exprime sa profonde gratitude à l'UNICEF pour son accompagnement financier qui a rendu possible ce document de plaidoyer.

Ses remerciements vont également aux membres du Comité de rédaction et autre acteur dont la contribution a été essentielle.

TABLES DES MATIERES

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS	2
LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	3
REMERCIEMENTS	4
TABLES DES MATIERES	5
SYNTHESE TECHNIQUE	6
INTRODUCTION.....	8
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	9
II- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS	10
2.1. Objectif général	10
2.2. Objectifs spécifiques.....	10
2.3. Résultats attendus	10
III. METHODOLOGIE	10
PHASE 1 : Préparatifs préliminaires	10
PHASE 2 : La collecte des données	10
PHASE 3 : Analyse, de traitement des données et d'élaboration du document	11
PHASE 4 : Analyse thématique et de contenu	11
PHASE 5 : Analyse quantitative	11
PHASE 6 : Validation du document de plaidoyer	11
IV. ANALYSE DES PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ESU.....	12
4.1 Des actions réalisées	12
IV.2. Les défis à relever	18
IV.3. Analyse financière de la SN-ESU 2020-2024.....	20
V. RECOMMANDATIONS GENERALES A L'ENDROIT DES CIBLES (GOUVERNEMENT, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS, ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE, SYNDICATS	21
V.1. Recommandations à l'endroit du gouvernement	21
2. Recommandations à l'endroit des partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales	22
3. Recommandations à l'endroit des organisations de la société civile	23
CONCLUSION	24
BIBLIOGRAPHIE.....	25

SYNTHESE TECHNIQUE

Le Burkina Faso vit une **crise sécuritaire et humanitaire**, depuis 2015. Il est confronté à un défi majeur. Celui d'assurer l'éducation à plus d'un million d'élèves affectés par des fermetures d'écoles. Pour y faire face, l'État et ses partenaires ont mis en œuvre la **Stratégie Nationale de l'Éducation en Situation d'Urgence (SN-ESU) 2019-2024**, visant à fournir une éducation équitable, inclusive et de qualité dans un environnement protégé.

Cette stratégie s'articule autour de quatre défis majeurs : la **sécurisation des acteurs et des structures éducatives (i)**, le **maintien de la continuité éducative (ii)**, la **coordination des interventions d'urgence (iii)** et le **financement de l'ESU (iv)**. En dépit des efforts de reconquête du territoire qui ont permis la réouverture de milliers de structures éducatives aussi bien formelles que non formelles et la réintégration de plus de 637 000 élèves, il est crucial d'évaluer la mise en œuvre de cette politique (ST-ESU, 2024).

Dans le cadre de la célébration de la SMAE 2025 avec pour thème “Education en situation d'urgence dans les contextes de conflits et de catastrophes”, la CN-EPT/BF, en collaboration avec les ministères en charge de l'éducation/enseignement du Burkina Faso, a élaboré le présent rapport pour faire **l'état des lieux de la SN-ESU 2019-2024**. L'objectif visé est d'identifier les réalisations, les forces, les faiblesses et les défis restants, afin de formuler des recommandations pour la future stratégie.

La méthodologie adoptée a impliqué une recherche documentaire, des collectes de données auprès de personnes ressources, et des analyses thématiques et quantitatives rigoureuses.

L'analyse du PAT révisé (2020-2024) révèle une **exécution mitigée de la SN-ESU**, avec environ 50% des activités ayant atteint leurs cibles et 8% d'activités réalisées sans prévision. Cependant, **42% des activités n'ont pas été réalisées ou ont eu des résultats plus ou moins satisfaisants**.

Malgré ces résultats mitigés, des **acquis** ont été enregistrés, notamment :

- **au niveau de l'accès et de l'environnement d'apprentissage :** construction/réhabilitation de 749 infrastructures, déploiement d'animateurs communautaires, création de classes temporaires et préfabriquées, équipement WASH, campagnes de sensibilisation, acquisition de tables-bancs et kits scolaires.
- **au niveau de la qualité des enseignements :** déploiement de curricula ESU, production de ressources numériques, mise en œuvre d'approches pédagogiques adaptées, formation

de plus de 13 000 enseignants, cours de rattrapage, prise en charge médico-sanitaire et psychosociale d'enseignants, acquisition de supports technologiques et kits scolaires.

- **au niveau du pilotage :** renforcement des instances de concertation, élaboration d'un plan de communication, acquisition de moyens logistiques, adoption d'un mécanisme de mobilisation de ressources, organisation de missions de suivi et renforcement du système de gestion des données.

Toutefois, des **faiblesses** persistent, avec 69 activités partiellement ou entièrement non réalisées, principalement dans les programmes "**Accès à l'éducation**" (24 activités non réalisées), "**Qualité des enseignements**" (13 activités non réalisées), et "**Pilotage**" (19 activités non réalisées). Des exemples incluent le manque de sensibilisation communautaire, le sous-financement des subventions pour les filles chefs de ménage et le nombre insuffisant de nouvelles salles de classe.

Sur le plan **financier**, sur un budget prévisionnel de 55 milliards, seuls 69% (environ 37,95 milliards) ont été mobilisés, laissant un **déficit de 17,05 milliards**. Bien que le taux de mobilisation se soit amélioré progressivement, la dépendance aux financements extérieurs et le sous-financement restent des défis majeurs.

Pour l'avenir, la CN-EPT/BF propose des **recommandations générales** au gouvernement, aux partenaires techniques et financiers, aux ONG/ADF et aux organisations de la société civile. Celles-ci incluent le renforcement des capacités d'accueil, l'accentuation sur l'alimentation scolaire, l'amélioration de l'équipement, l'opérationnalisation des cybers classes, le développement d'alternatives pédagogiques, le renforcement de la prise en charge psychosociale des élèves, des enseignants et autres acteurs du système éducatif, l'amélioration des taux d'achèvement et de succès aux examens, l'intensification de la formation et la motivation des enseignants, le renforcement du leadership du ST-ESU, l'intégration des risques dans la planification budgétaire et l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves vulnérables.

INTRODUCTION

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une **crise sécuritaire et humanitaire sans précédent**, marquée par des attaques terroristes incessantes qui ont des répercussions dévastatrices sur tous les secteurs, y compris l'éducation. Cette situation a engendré une **crise éducative majeure**, privant des milliers d'enfants de leur droit fondamental à l'instruction. En mars 2023, plus d'un million d'élèves, dont une part significative de filles, étaient affectés par la fermeture d'établissements scolaires, soulignant l'ampleur du défi.

Face à cette urgence, l'État burkinabè et ses partenaires ont développé des **initiatives de résilience**, dont la pierre angulaire est la Stratégie Nationale de l'Éducation en Situation d'Urgence (SN-ESU) 2020-2024. Cette stratégie ambitieuse vise à garantir une éducation équitable, inclusive et de qualité dans un environnement sain et protégé pour tous les enfants des zones à risque. Pour ce faire, elle s'articule autour de quatre défis majeurs : la sécurisation des acteurs et des structures éducatives, le maintien et la continuité de l'éducation dans les zones de crise, la coordination efficace des interventions d'urgence et la mobilisation d'un financement adéquat.

Malgré un contexte extrêmement difficile, des efforts considérables ont été déployés, permettant la réouverture de nombreuses structures éducatives et la réintroduction de centaines de milliers d'élèves dans le système. Au 31 mai 2024, plus de 637 000 élèves avaient retrouvé le chemin de l'école. Cependant, pour s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés par la SN-ESU et optimiser les futures interventions, il est impératif de réaliser un **état des lieux rétrospectif et exhaustif** de sa mise en œuvre.

Le présent rapport, initié par la société civile (CN-EPT/BF), vise précisément à évaluer l'exécution des activités de la SN-ESU sur toute la période couverte. Il s'agira de dresser un bilan des réalisations, d'identifier les forces et les faiblesses rencontrées, et de dégager les défis persistants. En s'appuyant sur une méthodologie rigoureuse de collecte et d'analyse de données, ce rapport a pour objectif de formuler des recommandations concrètes et pertinentes, contribuant ainsi à renforcer la mobilisation sociale et à assurer la pleine réalisation de l'Objectif de Développement Durable n°4 (Éducation de qualité) au Burkina Faso.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso se trouve confronté depuis 2015 à un énorme défi sécuritaire et humanitaire dû aux attaques incessantes des groupes armés terroristes. Cette crise empêche l'État de mobiliser suffisamment les moyens afin de répondre convenablement à la forte demande en éducation.

La situation est devenue assez préoccupante avec les milliers d'enfants en situation de rupture scolaire, les privant ainsi du droit légitime à l'éducation. En effet, selon le rapport statistique mensuel du ST-ESU, au mois de mars 2023, le cumul des effectifs des élèves affectés par les fermetures s'élevait à 1 089 732 élèves soit 529 095 filles (ST-ESU, 2023).

Dans ce contexte difficile, l'État et ses partenaires pour assurer la continuité éducative ont développé des initiatives et des efforts de résilience parmi lesquels la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'Education en Situation d'Urgence (SN-ESU) 2020-2024 dont la vision est de « **fournir à l'horizon 2024 une éducation équitable, inclusive et de qualité dans laquelle les activités d'enseignement et d'apprentissage se déroulent dans un environnement sain et protégé pour tous les enfants des zones à risque et affectées par les crises, avec le soutien et l'accompagnement d'une communauté résiliente** ».

Ainsi, dans l'optique de réaliser cette vision, des actions et activités avaient été définies suivant trois axes stratégiques pour relever quatre défis majeurs que sont (i) la garantie de la sécurisation complète des acteurs et structures d'éducation, (ii) le maintien et la continuité de l'éducation dans les zones touchées par les crises, (iii) la coordination des interventions d'urgence et (iv) le financement de l'ESU.

Du reste, le rapport annuel du ST-ESU indiquait au 31 décembre 2023 que les efforts de reconquête du territoire et la mise en œuvre des actions et activités ont permis la réouverture de 1 080 structures éducatives, 497 structures délocalisées et 220 470 élèves réinscrits dont 109 475 filles (ST-ESU, 2023).

Aussi, à la date du 31 mai 2024, environ 637 267 élèves (EDI et élèves des établissements rouverts et délocalisés) ont réintégré le système éducatif. (Rapport mensuel ESU, 2024).

Ces efforts devraient être maintenus ou multipliés pour insérer le maximum d'élèves dans le système éducatif tout en améliorant leurs conditions d'enseignement/apprentissage, surtout les filles et enfants vulnérables. Alors, sur cette base, il apparaît important de jeter un regard rétrospectif concernant la conduite des actions et activités de l'éducation en situation d'urgence afin de s'assurer qu'au terme de la mise en œuvre de cette politique nationale, les objectifs poursuivis ont été atteints.

Le présent rapport qui émane de l'initiative de la société civile (CN-EPT), vise essentiellement à faire l'état des lieux de l'exécution des activités prévues sur toute la période de la mise en œuvre de la SN-ESU. Cela, dans la perspective de mettre en lumière ce qui a été réalisé et les défis qui restent à relever.

II- OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. Objectif général

L'objectif général est de contribuer à renforcer la mobilisation sociale sur la base d'un document de plaidoyer afin de permettre la réalisation de l'Objectif de Développement Durable n°4 au Burkina Faso

2.2. Objectifs spécifiques

- ❖ faire l'état des lieux de la mise en œuvre de la SN-ESU au Burkina Faso sur ce qui était prévue, ce qui a été réalisé et sur ce qui reste à réaliser ;
- ❖ dégager les forces, les faiblesses et les défis de la mise en œuvre de l'ESU ;
- ❖ formuler des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la nouvelle SN-ESU.

2.3. Résultats attendus

- l'état des lieux de la mise en œuvre de la SN-ESU au Burkina Faso sur ce qui était prévu, ce qui a été réalisé et sur ce qui reste à réaliser est fait ;
- les forces, les faiblesses et les défis de la mise en œuvre de l'ESU sont dégagées ;
- des recommandations pour améliorer la mise en œuvre de la nouvelle SN-ESU sont formulées.

III. METHODOLOGIE

Ce travail d'élaboration de l'Etat des lieux de l'ESU s'est appuyé sur une approche méthodologique caractérisée en quatre phase majeures et distinctes.

PHASE 1 : Préparatifs préliminaires

En prélude aux travaux de rédaction du document de plaidoyer, il a été réalisé des termes de référence (TDR) par la coordination de la CNEPT/BF. Ces TDR prévoient la mise en place d'un comité en charge de piloter lesdits travaux. Ce comité a eu la charge de coordonner le processus d'élaboration et de validation du document de plaidoyer avec l'accompagnement de personnes de ressources expérimentées.

PHASE 2 : La collecte des données

La deuxième phase a consisté à faire la recherche documentaire à travers les rapports annuels de mise en œuvre des activités du Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF), de la Stratégie Nationale de l'Education en Situation d'urgence (SN-ESU) ainsi que des politiques et

stratégies sous-sectorielles. Enfin, une collecte les informations fiables auprès des personnes ressources de la CN-EPT/BF, de la DGESS et du ST-ESU.

PHASE 3 : Analyse, de traitement des données et d'élaboration du document

La phase d'analyse et de traitement des données sera la pierre angulaire de l'élaboration du document car, elle consiste à trier les données pour en ressortir l'essentiel. C'est au cours de cette phase que le comité en charge de la rédaction va élaborer un premier jet du document de plaidoyer. Les travaux ont été réalisés selon un mode de partage des tâches entre les membres du comité mis en place par la Présidente de la CN-EPT/BF.

Au terme d'un délai d'une semaine de travail, une réunion d'évaluation des travaux a été convoquée. Ladite réunion a eu pour but d'abord, d'analyser puis valider les travaux, ensuite, proposer un canevas pour l'avancement des travaux. Ce processus a permis au comité d'élaborer le document de plaidoyer.

PHASE 4 : Analyse thématique et de contenu

De façon pratique, la réalisation du présent document a été faite à travers un codage et une catégorisation des informations mobilisées. Ainsi, nous avons des prévisions, des réalisations, des écarts et des recommandations fortes. Ce travail a été réalisé par les membres du comité d'élaboration en tenant compte des objectifs et des résultats attendus.

PHASE 5 : Analyse quantitative

Les données et informations de nature quantitative ont subi un traitement statistique spécialisé. Ensuite, il a été effectué des analyses statistiques descriptives et comparatives des données pertinentes.

Enfin, il a été mis en œuvre une visualisation des Données par le biais des graphiques et des tableaux pour présenter les résultats de manière claire et accessible.

PHASE 6 : Validation du document de plaidoyer

Dans un premier temps, il convient de relever que des séances de validation par les membres et l'équipe de la coordination de la CN-EPT/BF ont été organisées dès que le besoin s'est fait sentir. L'objectif de cette méthode est de s'assurer que les constats émergents de l'analyse reflètent fidèlement les objectifs et les résultats attendus.

La phase de validation du document proprement dite consiste à suivre des sous étapes importantes. Dans un premier temps, les membres du comité se sont réunis en atelier pour une validation interne du document. C'est par la suite que la coordination à procéder à l'envoi du rapport provisoire aux partenaires. Dans un second temps, il a été procédé à l'organisation d'une rencontre de validation.

Enfin, la finalisation du document de plaidoyer après prise en considération des observations, suggestions a été l'œuvre du Comité de concert avec la coordination de la CNEPT/BF.

La dernière activité de cette phase a été la présentation du document de plaidoyer aux partenaires et parties prenantes pour sa validation finale.

IV. ANALYSE DES PROGRES REALISES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ESU

Le Burkina Faso fait face à diverses crises exacerbées à partir de 2015 par la crise sécuritaire et humanitaire qui a impacté les secteurs sociaux de base notamment le système éducatif. Pour résoudre cette situation, des efforts sont consentis par le Gouvernement et ses partenaires en vue de relever les principaux défis liés à ces situations conjoncturelles.

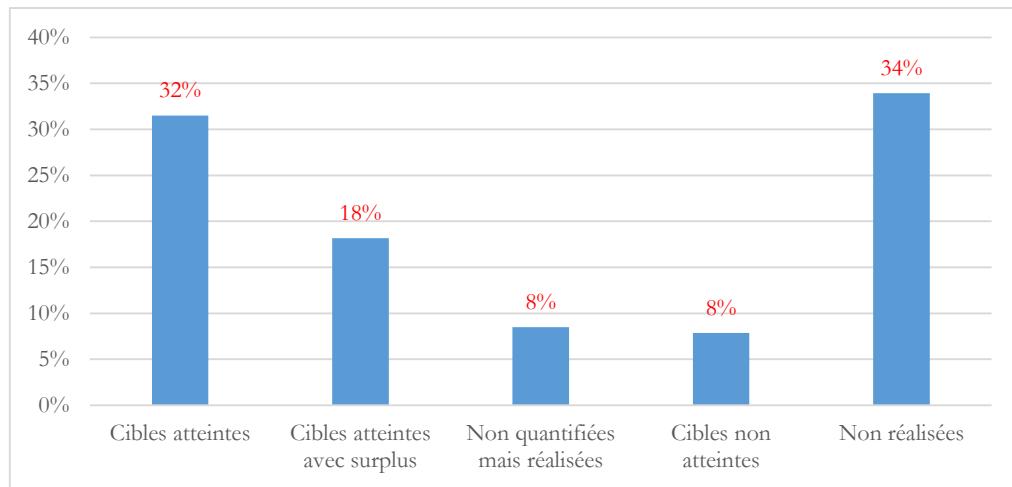
C'est ainsi que la stratégie nationale de l'éducation en situation d'urgence (SN-ESU) a été élaborée et exécutée sur la période 2019-2024 à travers trois axes, à savoir (i) l'accès à l'éducation et environnement d'apprentissage, (ii) la qualité des enseignements et apprentissage et (iii) le pilotage.

L'analyse de la mise en œuvre de la mise de ces trois programmes ou axes fait ressortir certes des acquis considérables, mais également des insuffisances à corriger et des défis à relever pour assurer la résilience et le relèvement du système éducatif burkinabè.

4.1 Des actions réalisées

Le graphique 1 présente la situation d'exécution globale des activités.

Graphique 1 : Situation d'exécution globale du PAT 2020-2024 de la SN-ESU



Source : Réalisé à partir du PAT et les rapports d'activités de la SN-ESU, 2020-2024

Dans l'ensemble, l'exécution de la SN-ESU peut être jugée mitigée. En effet, sur un total de 165 activités programmées, 82 activités représentant environ 50% de la programmation globale enregistrent des cibles entièrement réalisées ou avec des écarts positifs. A ces activités, s'ajoutent des activités 14 activités représentant 8% de la programmation réalisées sans prévision initiale.

L'examen du tableau 1 fait également ressortir que 69 activités représentant 42% de l'ensemble de la programmation n'ont pas été réalisées (34%) ou n'ont pas enregistré des résultats satisfaisants (8%).

La situation de réalisation des activités par programme est présentée dans les tableaux 1.

Tableau 1 : Situation d'exécution des activités de la SN-ESU sur la période 2019-2024.

Intitulés des programmes	Nombre d'activités	Cibles atteintes	Cibles atteintes avec surplus	Non quantifiées mais réalisées	Cibles non atteintes	Non réalisées
Accès à l'éducation et environnement d'apprentissage	73	19	18	7	5	24
Qualité des enseignements et apprentissage	51	21	10	4	3	13
Pilotage	41	12	2	3	5	19
Total	165	52	30	14	13	56

Source : Réalisé à partir du PAT et les rapports d'activités de la SN-ESU, 2020-2024

4.1.1. Des forces/principaux acquis

Les principaux acquis enregistrés aux termes de la mise en œuvre de la SN-ESU 2019-2024 se présentent comme suit :

- ❖ **Au titre du programme 1 « accès à l'éducation et environnement d'apprentissage »**
 - la construction/réhabilitation de 749 infrastructures éducatives dans les zones à fort défis sécuritaires et les localités de replis des personnes déplacées internes (PDI) ;
 - l'acquisition et la mise à disposition des structures éducatives de 35 000 armoires métalliques pour le stockage du matériel collectif (didactique et pédagogique) ;
 - la mobilisation de 1221 animateurs communautaires pour assurer la continuité éducative dans les zones à fort défis sécuritaires ;
 - la création d'espaces éducatifs inclusifs pour les élèves déplacés dont 1 000 classes temporaires équipées pour le primaire et le préscolaire et 700 pour le post-primaire et secondaire ;
 - la réalisation de 295 classes préfabriquées et équipées pour l'éducation formelle au post-primaire et secondaire ;
 - l'équipement de 600 espaces temporaires en dispositifs WASH, y compris les latrines séparées ;
 - la réalisation de 8 campagnes de sensibilisation des communautés pour le retour à l'école avec une attention spéciale portée aux enfants à risque de décrochage ;

- la réhabilitation de 350 structures éducatives endommagées suite aux situations d'urgence dont 260 structures pour le primaire et 90 pour le post-primaire et secondaire ;
- l'acquisition de 95 523 tables-bancs pour équiper les salles de classe rouvertes dans les zones à fort défis sécuritaires ;
- l'octroi de subvention pour la scolarisation de 4 847 filles ;
- la facilitation de l'accès de 1200 filles et enfants vulnérables à des formations aux métiers et leur insertion socioprofessionnelle ;
- l'établissement des pièces administratives pour les élèves déplacés et les enfants hôtes ;
- l'acquisition d'un million de matériel de protection (cache-nez) au profit des élèves, des enseignants et du personnel administratif des établissements ;
- l'acquisition de 38 997 dispositifs d'hygiène (latrines, point d'eau, savon, lave-mains ...) au profit des structures éducatives en cas de risque ;
- l'élaboration d'un plan de préparation et de réponses selon l'approche ESU (*safe school*, APS, etc.) au profit de 546 structures éducatives.

❖ **Au titre du programme 2 « qualité des enseignements et apprentissage »**

- le déploiement des curricula ESU dans les zones à fort défis sécuritaires ;
- la production de ressources numériques pédagogiques sur la base des curricula ESU ;
- la mise en œuvre d'approches pédagogiques adaptées à l'éducation en situation d'urgence (SSA/P, PER, EIA, les écoles de seconde chance...) ;
- le déploiement de modules sur la prévention de l'extrémisme violent (éducation à la paix, au civisme et à la citoyenneté mondiale ainsi que des modules d'éducation à l'information et aux médias et de sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux) ;
- la formation de 13 324 enseignants y compris ceux des écoles franco-arabes aux approches innovantes dans le contexte de l'ESU (*Safe school*, Appui psychosocial, etc.);
- la formation de 300 acteurs locaux sur l'ESU (APE, AME, COGES, élus locaux, responsables administratifs) ;
- l'organisation de cours de rattrapage et d'une session spéciale d'examen pour les élèves affectés par différents types de crises ;
- la prise en charge médico-sanitaire de 160 enseignants et personnel scolaire victimes des crises et catastrophes ;
- l'acquérir et la distribution de 30 000 supports technologiques d'apprentissage (radio et tablettes) au profit des élèves des zones à fort défis sécuritaires ;

- l'octroi de 316 100 kits scolaires pour accompagner les élèves déplacés et ceux des communautés hôtes dont 216 100 élèves du primaire et 100 000 élèves du post-primaire et secondaire ;
- le développement et le déploiement de ressources pédagogiques numériques dans le cadre des crises entraînant des ruptures scolaires ;
- la mise en place d'une plateforme de diffusion des ressources pédagogiques ;
- la constitution d'une base de ressources pédagogiques régulièrement mise à jour et pouvant être déployée rapidement en cas de nouvelle fermeture d'établissements scolaires ;
- la formation des apprenants et du personnel scolaire à la prévention et à la préparation des risques de catastrophes.

❖ **Au titre du programme 3 « Pilotage »**

- La mise en place et/ou le renforcement des instances et des cadres de concertation à tous les échelons en collaboration avec les communautés et les PTF ;
- L'élaboration d'un plan de communication sur l'ESU ;
- L'acquisition de moyens logistiques (moyens roulants, informatiques, logiciel) au profit de la structure chargée de piloter les actions d'ESU notamment le ST-ESU ;
- L'adoption d'un mécanisme de mobilisation des ressources au profit de l'ESU ;
- L'organisation de campagnes de sensibilisation et de plaidoyer auprès de 130 collectivités territoriales et communautés ;
- La mise en place de 07 groupes de travail ESU, notamment les Clusters Education sous nationaux en collaboration avec les communautés et les PTF ;
- L'élaboration d'un manuel de procédures du ST-ESU ;
- La tenue de sessions de revues périodiques (régionale et nationale) ;
- L'organisation de 31 missions de suivi, de contrôle et d'évaluation de la SN-ESU ;
- Le renforcement du système de collecte et de gestion des données prenant en compte les nouveaux besoins en information ;
- L'élaboration d'un document de capitalisation des bonnes pratiques de préventions des crises, notamment contre la COVID-19 à l'école.

4.1.2. Des insuffisances/faiblesses dans la réalisation des activités

Bien que de nombreux acquis aient été enregistrés à la faveur de la mise en œuvre de la SN-ESU sur la période 2019-2024, des insuffisances sont à relever. Ces insuffisances qui sont en lien avec la

réalisation des activités. En effet, 69 activités représentant environ 42% des activités n'ont pas été réalisées et/ou ont enregistré des taux de réalisation largement en deçà des prévisions. La situation desdites activités est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2 : situation des activités partiellement réalisées (cibles non atteintes)

Programmes/actions/activités/Activités	Etat de mise en œuvre (2019-2024)			Observations (justifier les écarts si possible par des commentaires en notes de bas de page)
	Prévisions	Réalisations	Écarts	
Sensibiliser les communautés et suivre les actions des acteurs communautaires	630	65	-565	
Affecter et accompagner bénéficiaires de subventions dont 2000 filles	3 500	1 200	-2 300	
Distribution de kits d'hygiène à des filles par an	30 000	19 707	-10 293	
Créer 1500 nouvelles salles de classes (temporaires, préfabriquées et complémentaires)	1 500	938	-562	
Acquérir et distribuer des kits scolaires pour accompagner les élèves déplacés et ceux de communautés hôtes	335 998	316 100	-19 898	Cible non atteinte avec un écart négatif de 19 898
Former les enseignants y compris ceux des écoles franco-arabes à l'ESU, Safe school, Appui psychosocial, etc.	1	1	-	La formation des enseignants des écoles franco-arabes n'a pas été réalisée
Organiser des sessions de formation de 1000 acteurs locaux sur l'ESU (APE, AME, COGES, élus locaux, responsables administratifs)	1 000	300	-700	Activité réalisée avec un écart négatif de 700
Organiser des sessions spéciales d'examen pour les candidats n'ayant pu prendre part aux sessions normales des examens	3	1	-2	Une seule session spéciale a été organisée pour les candidats de la région du Sahel
Acquérir des moyens roulants	8	6	-2	
Former en informatique et produire de ressources numériques	800	400	-400	Activité réalisée avec un écart négatif de 400
Former des cadres du ST-ESU en planification de l'éducation dans le cadre du programme de formation de l'IIEP-Paris	3	1	-2	
Créer et doter un fonds de contingence	2	1	-1	Le fonds de contingence a été créé mais n'est pas doté
Elaborer un manuel de procédures* du ST-ESU	3	1	-2	Le manuel a été élaboré mais non validé

Source : Réalisé à partir du PAT et les rapports d'activités de la SN-ESU, 2020-2024

Outre les activités partiellement réalisées, l'analyse fait ressortir que 56 activités représentant 34% des activités de la SN-ESU n'ont pas été mises en œuvre sur la période 2019-2024. Ces activités se répartissent par axe comme suit :

- Accès à l'éducation et environnement d'apprentissage : 24 activités, soit 33% des activités de l'axe 1 ;
- Qualité des enseignements et apprentissage : 13 activités soit 25% des activités de l'axe 2 ;
- Pilotage : 19 activités, soit 46% des activités de l'axe 3.

Le tableau xx présente la situation des activités programmées et non mises en œuvre sur la période 2019-2024.

Tableau 3 : situation des activités de la SN-ESU programmées et non mises en œuvre sur la période 2019-2024.

Programmes/actions/activités/Activités	Prévisions	Observations
Construire des clôtures pour les structures du préscolaire	10	Non réalisée
Construire des clôtures pour les structures du primaire	40	Non réalisée
Construire des clôtures pour les structures du secondaire et post-primaire	20	Non réalisée
Plaidoyer auprès des collectivités territoriales pour le recrutement de gardiens		Non réalisée
Recruter des gardiens au profit des structures éducatives du primaire, prise en charge par les transferts aux collectivités territoriales	500	Non réalisée
Acquérir des serrures pour des salles de classe, des magasins et bureaux dans les zones à fort déficit sécuritaire	150	Non réalisée
Mettre en place des comités de veille communautaires		Non réalisée
Réaliser une étude technique pour identifier les structures éducatives à protéger et le type de protection approprié	1	Non réalisée
Appuyer la DGESS et les collectivités en vue de répondre aux besoins de toits défectueux		Non réalisée
Appuyer les collectivités à planter des arbres autour des structures éducatives		Non réalisée
Doter les établissements scolaires en équipement clés sur la lutte contre la transmission de maladies (kits de premiers soins,)	4 000	Non réalisée
Réhabiliter les structures endommagées au préscolaire	15	Non réalisée
Acquérir des mobilier scolaire pour le préscolaire	45	Non réalisée
Nettoyer et désinfecter y compris la fumigation des établissements	1 400	Non réalisée
Fournir du matériel de fumigation aux établissements rouverts	521	Non réalisée
Réaliser une étude sur les besoins et le mode d'accompagnement des écoles coraniques		Non réalisée
Définir un mode d'accompagnement approprié		Non réalisée
Identifier les foyers coraniques à accompagner		Non réalisée
Accompagner 2000 enfants talibés sur 3 ans	2 000	Non réalisée
Aménager et équiper les espaces récréatifs	50	Non réalisée
Aménager 100 espaces récréatifs dans les espaces temporaires d'apprentissage	100	Non réalisée
Fumiger les infrastructures éducatives ayant été affectées par une catastrophe naturelle susceptible d'entrainer des risques sanitaires	1	Non réalisée
Organiser des exercices mensuels de simulation de crise dans les structures éducatives	1	Non réalisée
Introduire des modules relatifs à l'éducation en situations d'urgence dans les contenus d'enseignement et de formation des écoles et instituts de formation des personnels de l'éducation	1	Non réalisée
Réaliser une étude de faisabilité sur l'enseignement du fait religieux pour dialoguer, déconstruire les préjugés et promouvoir les messages de paix	1	Non réalisée
Réaliser les évaluations d'apprentissage spécifique à l'ESU	1	Non réalisée
Mener une réflexion sur l'adoption de textes administratifs nécessaires au dispositif d'incitation et de gratification pour les enseignants œuvrant dans les zones à forts défis sécuritaires	1	Non réalisée
Accorder des primes aux enseignants œuvrant dans les zones à fort défis sécuritaires	30 000	Non réalisée
Mettre en place un dispositif de prise en charge médico-sanitaire des enseignants et du personnel scolaire victimes des crises et catastrophes		Non réalisée
Apporter une assistance psychosociale par la mise à disposition de 4 psychologues par région touchées	84	Non réalisée
Acquérir et distribuer du matériel pédagogique et didactique pour le préscolaire	300	Non réalisée

Programmes/actions/activités/Activités	Prévisions	Observations
Acquérir et distribuer du matériel pédagogique et didactique pour le primaire	1 800	Non réalisée
Acquérir et distribuer du matériel pédagogique et didactique pour le post-primaire et secondaire	900	Non réalisée
Doter les établissements en matériel pédagogique et didactique approprié (autres que les manuels)	1	Non réalisée
Acquérir, installer et maintenir du matériel informatique	13	Non réalisée
Dispenser une initiation aux problématiques environnementales et au changement climatique dans les écoles		Non réalisée
Acquérir des moyens roulants pour les structures de coordination	4	Non réalisée
Acquérir des mobiliers bureautiques	1	Non réalisée
Appuyer les organes et les structures de coordination pour leur fonctionnement	3	Non réalisée
Former en suivi/évaluation	800	Non réalisée
Formation en planification tenant compte des crises		Non réalisée
Former des cadres du MENAPLN en utilisation de données pour le pilotage de l'ESU	6	Non réalisée
Former des cadres du MENAPLN en planification de l'éducation dans le cadre du programme de formation de l'IIEP-Paris	6	Non réalisée
Constitution d'une banque de ressources d'outils de communication/sensibilisation des communautés scolaires à différents types de risques		Non réalisée
Mettre sur pied un cadre partenarial avec les autorités sanitaires régissant le protocole sanitaire au niveau des établissements		Non réalisée
Tenir les rencontres du comité interministériel		Non réalisée
Développer un plan de contingence (y compris un dispositif d'alerte précoce des crises) à l'échelle nationale qui sera décliné du niveau central jusqu'aux établissements	2	Non réalisée
Réaliser une étude sur les types d'appui aux foyers coraniques	1	Non réalisée
Réaliser une étude de faisabilité sur l'enseignement du fait religieux pour dialoguer, déconstruire les préjugés et promouvoir les messages de paix	1	Non réalisée
Organiser des voyages d'études pour partage d'expérience et bonnes pratiques en ESU	2	Non réalisée
Réaliser une enquête sur l'apprentissage à distance		Non réalisée
Colaborer avec les services compétents pour favoriser des plans de relogement des PDI abrités dans les écoles		Non réalisée
Réaliser une étude sur l'accès à l'éducation des PDI	1	Non réalisée
Réaliser une étude sur les performances scolaires des élèves issus des PDI et des communautés hôtes.	1	Non réalisée

Source : Réalisé à partir du PAT et les rapports d'activités de la SN-ESU, 2020-2024

Tenant compte du fait que ces activités ont été programmées du fait de leurs effets sur le système éducatif dans son ensemble, de nombreux défis doivent être relevés pour assurer la résilience du système éducatif burkinabè dans un contexte de crises à dimensions multiples.

IV.2. Les défis à relever

Programme 1 : Accès à l'éducation et environnement d'apprentissage

- ✓ Renforcer la sécurité des établissements du préscolaire par la construction de clôtures
- ✓ Sensibiliser les autorités locales à la nécessité du recrutement de gardiens
- ✓ Renforcer la sécurité des salles de classe, des magasins et bureaux dans les zones à fort déficit sécuritaire

- ✓ Renforcer la résilience communautaire par la mise en place de comités de veille
- ✓ Créer un cadre d'apprentissage sûr, sécurisé et durable ;
- ✓ Offrir des ouvrages WASH de qualités et adaptés
- ✓ Renforcer la résilience des infrastructures scolaires face aux risques d'inondation
- ✓ Améliorer la quantité et la qualité des matériaux au profit des élèves déplacés
- ✓ Créer un cadre d'apprentissage sûr et sécurisé
- ✓ Renforcer l'autonomisation des filles et enfants vulnérables
- ✓ Garantir l'accès à l'éducation pour tous les élèves déplacés internes
- ✓ Renforcer l'accès et le maintien des élèves à l'école
- ✓ Offrir à tous les élèves inscrits et réinscrits les pièces administratives nécessaires
- ✓ Favoriser le bien-être psychosocial des élèves affectés par les crises

Programme 2 : Qualité des enseignements et apprentissage

- ✓ Appliquer des stratégies pédagogiques pertinentes pour répondre aux besoins de tous les élèves
- ✓ Renforcer les capacités des enseignants à animer des séances d'enseignement à distance avec les ressources pédagogiques numériques
- ✓ Renforcer les capacités des enseignants à accompagner les élèves en situation de vulnérabilité
- ✓ Étendre les cours de rattrapage à toutes les régions en vue de la réintégration des EDI dans le système éducatif
- ✓ Mettre en place des mesures incitatives et de motivation des enseignants dans les zones à fort défis sécuritaires
- ✓ Prendre en charge les enseignants et le personnel scolaire victimes des crises et catastrophes sur le plan médico-sanitaire et psychosocial
- ✓ Renforcer l'équipement des écoles en matériel pédagogique et didactique
- ✓ Opérationnaliser les cybers classes
- ✓ Mobiliser les ressources nécessaires pour doter à chaque enfant vulnérable un kit scolaire

Programme 3 : Pilotage

- ✓ Assurer l'autonomie financière de St-ESU en opérationnalisant le compte de dépôt au regard de la situation d'urgence
- ✓ Redéfinir l'ancre institutionnel et le statut de ST-ESU de sorte à lui permettre d'intervenir au profit des ministères chargés de l'éducation/enseignement

- ✓ Mobiliser les ressources pour l'acquisition des moyens roulants
- ✓ Mobiliser les ressources pour l'acquisition des mobiliers bureautiques
- ✓ Mettre en place un dispositif d'identification des besoins de formation en informatique et en production de ressources numériques
- ✓ Assurer la conformité avec les normes et référentiels pour ce qui concerne le manuel de procédure du ST-ESU
- ✓ Assurer une communication efficace sur le plan de contingence
- ✓ Renforcer les capacités d'anticipation et de résilience des acteurs
- ✓ Assurer une planification rigoureuse des activités de l'ESU.

IV.3. Analyse financière de la SN-ESU 2020-2024

1. Le budget alloué à l'ESU et son évolution

- Budget prévisionnel total (2020-2024) : 55 milliards
- Montant mobilisé : 69% soit environ 37,95 milliards
- Montant non mobilisé : 17,05 milliards.

Tableau 4 : Evolution financière de la SN-ESU 2020-2024

Année	Budget prévu en Mds	Montant mobilisé en Mds	Taux de mobilisation
2020	10	5,5	55%
2021	11	7	64%
2022	11	8	73%
2023	12	9	75%
2024	11	8,45	77%
TOTAL	55	37,85	69%

Source : MEBAPLN, DGF, 2020-2024

Tendance : Une amélioration progressive du taux de mobilisation, mais une insuffisance persistante par rapport aux besoins. La stabilité reste fragile et soumise aux appuis extérieurs.

2. Les forces

- Mobilisation de plusieurs partenaires techniques et financiers,
- Intégration progressive de l'ESU dans la planification sectorielle.

3. Les faiblesses

- Sous-financement : un déficit de plus de 17 milliards en 5 ans ;
- Dépendance élevée aux financements extérieurs et dons humanitaires non pérennes.

4. Les défis

- Instaurer un financement endogène durable et mieux anticipé,
- Opérationnaliser le compte de dépôt.

V. RECOMMANDATIONS GENERALES A L'ENDROIT DES CIBLES (GOUVERNEMENT, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS, ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE, SYNDICATS)

V.1. Recommandations à l'endroit du gouvernement

- ❖ Assurer l'autonomie financière de St-ESU en opérationnalisant le compte de dépôt au regard de la situation d'urgence
- ❖ Redéfinir l'ancrage intentionnel et le statut de ST-ESU de sorte à lui permettre d'intervenir au profit des ministères charge de l'éducation/enseignement
- ❖ Renforcer les capacités d'accueil des établissement hôtes par la construction des salles de classes complémentaires
- ❖ Réaliser des espaces temporaires d'apprentissage dans les zones d'accueil ou de replis.
- ❖ Construire des salles de classes dans les zones reconquises
- ❖ Réhabiliter des salles de classes dans les zones reconquises
- ❖ Renforcer la sécurité et la résilience des infrastructures éducatives par la construction des clôtures, recrutement des gardiens, renforcement des ouvertures et mise en place de comités de veille communautaire, etc.
- ❖ Exempter le budget de l'ESU des procédures d'exécution en vigueur en vue d'apporter une réponse rapide à la crise.
- ❖ Renforcer les initiatives sur l'alimentation scolaire dans les zones à fort déficit sécuritaire.
- ❖ Renforcer l'équipement des écoles primaires, post primaires et secondaires en matériel pédagogique et didactique dans les zones à fort déficit sécuritaire.
- ❖ Aménager et équiper avec des matériaux appropriés les espaces récréatifs dans les espaces temporaires d'apprentissage dans le cadre de la prise en charge psychosociale des élèves affectés par les crises
- ❖ Développer et renforcer les alternatives d'enseignement à distance : CAU, SSAP d'urgence, PER, cybers classes, etc.
- ❖ Renforcer et développer des alternatives d'éducation pour assurer la continuité éducative dans les zones de choc.
- ❖ Renforcer la capacité des enseignants et de tous les acteurs pour une meilleure prise en charge psychosociale pour soulager les élèves et les enseignants affectés par la crise

- ❖ Prendre des mesures idoines pour favoriser le maintien scolaire des élèves et particulièrement celui des filles à l'école dans les zones à fort défis sécuritaire
- ❖ Prendre des mesures idoines pour favoriser de l'achèvement scolaire des élèves et particulièrement celui des filles à l'école dans les zones à fort défis sécuritaire
- ❖ Continuer le profilage des enfants hors écoles dans les zones à fort défis sécuritaire
- ❖ Mobiliser les ressources nécessaires pour doter à chaque enfant vulnérable un kit scolaire
- ❖ Renforcer l'éducation non formelle dans les zones à forts défis sécuritaires
- ❖ Intégrer les risques de conflits et de catastrophes naturelles dans le cycle de programmation budgétaire dans le secteur éducation
- ❖ Renforcer le dispositif de déploiement du personnel enseignant et administratif (héliportage)
- ❖ Relire l'arrêté conjoint portant recrutement des enseignants communautaires en vue de préciser la durée du contrat
- ❖ Prioriser les classes préfabriquées et les prédalles au regard du caractère conjoncturel de la crise
- ❖ Améliorer les conditions d'apprentissage des talibés
- ❖ Réaliser une étude de faisabilité sur l'enseignement du fait religieux pour dialoguer, déconstruire les préjugés et promouvoir les messages de paix
- ❖ Offrir aux apprenants des ouvrages WASH de qualités et adaptés

2. Recommandations à l'endroit des partenaires techniques et financiers et des organisations non gouvernementales

- ❖ Contribuer au renforcement des initiatives favorisant le maintien scolaire des élèves et particulièrement celui des filles à l'école dans les zones à fort défis sécuritaire
- ❖ Contribuer au renforcement des initiatives favorisant de l'achèvement scolaire des élèves et particulièrement celui des filles à l'école dans les zones à fort défis sécuritaire
- ❖ Contribuer à la mobilisation de ressources nécessaires pour doter à chaque enfant vulnérable un kit scolaire
- ❖ Étendre les cours de rattrapage à toutes les régions en vue de la réintégration des EDI dans le système éducatif
- ❖ Poursuivre la sensibilisation des parents sur l'importance de l'école
- ❖ Renforcer le leadership du ST-ESU en tant que structure de coordination
- ❖ Rendre effectif les groupes de travail ESU/Clusters Education dans les régions.
- ❖ Instituer une indemnité de risques en faveur des acteurs (enseignant et personnel de l'éducation) affectés dans les zones à forts défis sécuritaires

- ❖ Prioriser les classes préfabriquées et les prédalles au regard du caractère conjoncturel de la crise
- ❖ Renforcer les capacités des acteurs locaux
- ❖ Développer et assurer une communication efficace sur le plan de contingence (y compris un dispositif d'alerte précoce des crises) à l'échelle nationale qui sera décliné du niveau central jusqu'aux établissements
- ❖ Offrir aux apprenants des ouvrages WASH de qualités et adaptés.

3. Recommandations à l'endroit des organisations de la société civile

- ❖ Faire le plaidoyer pour la prise des mesures idoines en vue du maintien scolaire des élèves et particulièrement celui des filles à l'école dans les zones à fort défis sécuritaire
- ❖ Faire le plaidoyer pour la prise des mesures idoines en vue de l'achèvement scolaire des élèves et particulièrement celui des filles à l'école dans les zones à fort défis sécuritaire
- ❖ Faire un plaidoyer auprès de l'Etat et des PTF pour mobiliser les ressources nécessaires pour doter à chaque enfant vulnérable un kit scolaire
- ❖ Renforcer les capacités des acteurs locaux.

CONCLUSION

La crise sécuritaire et humanitaire que traverse le Burkina Faso depuis 2015 a mis à rude épreuve le système éducatif, privant un nombre alarmant d'enfants de leur droit à l'éducation. Face à cette situation, la Stratégie Nationale de l'Éducation en Situation d'Urgence (SN-ESU) 2020-2024 a représenté un cadre essentiel pour la riposte, visant à assurer la continuité éducative dans un contexte de défis immenses.

L'analyse de la mise en œuvre de la SN-ESU révèle un **bilan mitigé mais porteur d'espoir**. Des acquis significatifs sont à souligner, notamment la réouverture et la délocalisation de nombreuses structures éducatives, permettant la réintégration de plus de 600 000 élèves. Les efforts en matière d'infrastructures, de fourniture de matériel, de sensibilisation communautaire et de formation des enseignants témoignent de la mobilisation des acteurs.

Cependant, des **insuffisances notables** persistent. Un pourcentage important d'activités prévues n'ont pas été réalisées ou l'ont été de manière partielle, notamment dans les domaines de la sensibilisation des communautés, du soutien aux filles et de la formation des acteurs locaux. Le sous-financement chronique de la stratégie, avec un déficit de plus de 17 milliards de francs CFA, et une dépendance excessive aux financements extérieurs, fragilisent la pérennité des actions.

Les défis à relever pour la future stratégie de l'ESU sont donc clairs et multiples. Ils incluent le **renforcement de la sécurité des infrastructures et des acteurs**, l'**amélioration des conditions d'apprentissage** (notamment par la création de classes adaptées et la dotation en matériel), le **soutien psychosocial** aux élèves et aux enseignants traumatisés, et le **développement d'alternatives pédagogiques** pour toucher les élèves des zones les plus difficiles d'accès. Un **financement durable et endogène** est impératif pour garantir la résilience du système éducatif.

En somme, si la SN-ESU a posé les bases d'une réponse structurée à la crise éducative, les prochaines étapes devront capitaliser sur les leçons apprises pour une approche plus robuste, inclusive et résiliente. La mobilisation continue du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et des communautés est indispensable pour garantir à chaque enfant burkinabè son droit à une éducation de qualité, même en situation d'urgence.

BIBLIOGRAPHIE

- Awokou, K. (2007). *thèse de doctorat « De l'utilisation des médias et des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation de 1960 à 2006, Le cas du Togo ».* Université de Rouen. Consulté le octobre 25 , 2021, sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00139109>
- Burn, M. (2020). *4 options d'enseignement à distance à envisager durant cette pandémie à covid-19.* Consulté le février 19, 2022, sur <https://www.globalpartnership.org/fr/blog: https://www.globalpartnership.org/fr/blog/4-options-denseignement-distance-envisager-durant-cette-pandemie-de-covid-19>
- Conseil des ministres du Burkina Faso. (2012). *PDSEB.* Ouagadougou.
- Conseil Supérieur de la Communication. (2015). *Liste des médias audiovisuels par typologie.* CSC, Ouagadougou. Consulté le février 23, 2022, sur <http://www.csc.bf/m-296-presse-audiovisuelle.html>
- Desalmand, P. (1986). Une aventure ambiguë, le programme d'éducation télévisuelle (1971 -1982). (24).
- Kalliope, A.-h., & Tigran, S. (2021, mars 18). *Covid-19 : Gérer l'impact sur les systèmes éducatifs.* (I. m. Development, Éd.) Consulté le novembre 9, 2021, sur ogs.worldbank.org.
- MENAPLN. (2021). *Arrêté n°2021-227/MENAPLN/SG/DGRTE portant attribution, organisation et fonctionnement de la Direction Générale de la Radiodiffusion Télévision Educative.* MENAPLN, DGRTE, Ouagadougou.
- MINEFID/INSD. (2020). *Annuaire statistique.* INSD, Ouagadougou.
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales. (2020, juin 05). *Programme « TELE CLASSE » de la semaine du samedi 06 au vendredi 12 juin 2020.* Consulté le février 23, 2022, sur www.education.gov.bf/informations/actualites/articles?tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Bnews%5D=237&cHash=b214b9dc3231a718b7a816831f48e86d
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales. (2022). *Rapport statistique mensuel de données d'éducation en situation d'urgence du 28 février 2022.* MENAPLN, Secrétariat technique de l'éducation en situation d'urgence, Ouagadougou.
- Nations Unies. (2020, Août). *un2.un.org.* Récupéré sur un.org: https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/policy_brief_-_education_during_covid-19_and_beyond_french.pdf
- Pelpel, P. (1986). *Se former pour enseigner.* Paris: Bordas.
- Programme des Nations Unies pour le Développement. (2015). *Objectifs de Développement Durable.* New York.
- Thiombiano, A. S. (2020, août 29). Education au Burkina: des dessins animés pour apprendre. Burkina24. Consulté le mars 08, 2022, sur <https://burkina24.com/2020/08/29/burkina-education-au-burkina-des-dessins-animés-pour-apprendre/>

UNESCO. (1981). Perspectives: revue trimestrielle de l'éducation. *Reformer l'éducation: approche, XI/(1)*.

UNESCO. (2020). La radio et la télévision assument la continuité de l'éducation pour des millions d'enfants. www.unesco.org. Consulté le février 25, 2022

ST-ESU, 2023, Rapports statistiques mensuel, trimestriels et annuels, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024.